Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 43

Artikel: Les manœvres suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254133

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les manœuvres suisses

C'est le colonel Ulrich Wille, successeur du colonel Bleuler, qui a dirigé les manœuvres du IIIe corps d'armée suisse. Inutile de dire que cet officier supérieur, a été à la hauteur de ce qu'on attendait de lui. Il a l'œil à tout et sait tenir tout son monde en haleine. Aussi, dans le IIIe corps y a-t-il eu une véritable émulation pour la bonne exécution des manœuvres.

Le colonel commandant de corps avait sous ses ordres un état-major avec comme chef, le colonel Eugène Borel, les VIe et VIIe divisions et les troupes de corps, savoir : la IIIe brigade de cavalerie (colonel Büel), une compagnie de maxims, le IIe régiment d'artillerie, des pontonniers, etc.

La VIe division devait être commandée par le colonel Jean de Wattenwyl; elle 1'a été en réalité par le colonel H. Wyss, chef de la première brigade de cette division, la seconde étant confiée au colonel Hagenmacher. La VIIe division, colonel Schlatter, (13e et 14e brigades, colonels Sallmann et Schiess).

La division de manœuvre avait pour chef

le colonel Robert Weber, ayant sous ses ordres des troupes d'origine fort diverse dont il a su tirer parti en chef expérimenté.

Elles comprenaient la VIIº brigade d'infanterie (Monsieur le colonel Ernest Wyss), une brigade d'infanterie combinée (colonel Schiessle) formée de quatre bataillons de recrues et trois de carabiniers, une brigade combinée de cavalerie avec deux compagnies de maxims, six batteries d'artillerie et un bataillon du génie.



Les attachés militaires français aux grandes manœuvres

La direction des manœuvres et le commandement des juges de camp étaient confiés au colonel Fahrländer, commandant du IIe corps.

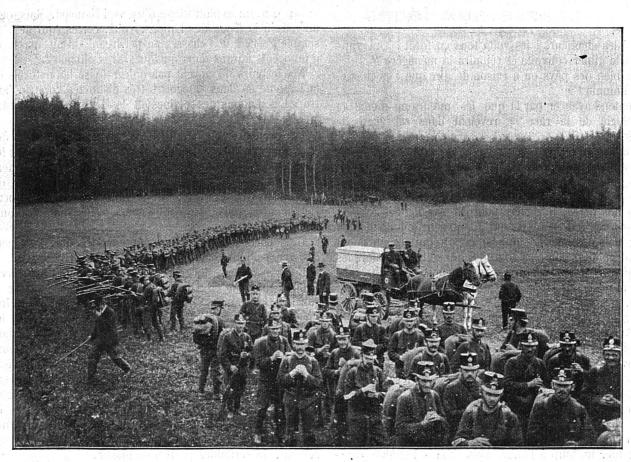
Les manœuvres, que nous ne voulons ni ne pouvons décrire ici, se sont déroulées principaiement dans le pays compris entre Stein, Frauenfeld et Winterthour, sur la limite des cantons de Thurgovie et de Zurich. Le succès en a été complet.

Les manœuvres ont été suivies, cette année, par une quantité exceptionnelle d'officiers et de curieux. Elles ont été honorées de la présence de nombreux représentants des armées étrangères. Le Conseil fédéral, suivant l'usage, leur a offert un banquet, après lequel de cordiales paroles ont été échangées.

Chaque année, on peut constater des progrès dans l'armée suissé, ce qui est encore la meilleure façon de justifier les sacrifices faits par le peuple pour maintenir sa petite armée au niveau des nécessités de l'heure présente. Des exemples récents nous montrent qu'un petit peuple bien décidé et bien armé peut

se défendre contre de puissants ennemis. Pour cela le patriotisme ne suffit pas. Il faut l'esprit militaire et un armement à la hauteur des circonstances. C'est à quoi doivent tenter les efforts de tous.

(Patrie Suisse.)



Fin de bataille